



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ C68966101

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

21/05/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26253659

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

20/05/2028

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S013C026

(9) RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN

(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8
13821 LA PENNE S/ H.
Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 013C1610

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1^{ère} mise en circulation
DK-282-NX (F) 30/09/2014 30/09/2014

Marque

Désignation commerciale

PEUGEOT

3008

(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre

VF30U9HD8ES178266

M1

VP

Type/CNIT

Énergie

M10PGTVP007G866

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

164219

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :

Défaillances mineures :

4.5.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) ARG

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 16/11/2018 : 68001 km / 11/12/2020 : 95598 km / 06/02/2023 : 128131 km / 25/04/2025 : 156459 km



MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+1.6 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	0 %		8 %	
Forces verticales :	902 daN		591 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	337 daN	311 daN	226 daN	225 daN
Déséquilibre (<20%) :	8 %		1 %	
Forces de freinage (efficacité) :	337 daN	311 daN	226 daN	225 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) :	73 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	25 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-1.4 %		-1.2 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-2.3 %		-2.0 %	